

**ÉVALUATION FINALE EXTERNE DU PROJET
JEUNESSE VERS L'EMPLOI DURABLE
(JED)**

Termes de référence

Un projet financé par :

Table des matières

1. PRÉSENTATION ESSOR	1
2. HISTORIQUE ET CONTEXTE	3
3. JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION	3
4. PRÉSENTATION DU PROJET	4
A. Cadre logique.....	5
B. Les groupes cibles :	5
C. Localisation du projet.....	6
D. Durée :.....	7
E. Budget total du projet :	7
5. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	7
F. Questions évaluatives spécifiques :.....	9
G. Recommandations	10
6. MÉTHODOLOGIE / ZONES / RESSOURCES / CALENDRIER INDICATIF	11
H. Méthodologie	11
I. Zones d'évaluation.....	11
J. Ressources.....	12
K. Calendrier prévisionnel	12
L. PRODUITS ATTENDUS.....	12
7. GOUVERNANCE & SUIVI DE L'ÉVALUATION	12
8. PROFIL DES CANDIDAT·ES ET CANDIDATURE	13
9. ANNEXE	1
M. Cadre logique du projet JED :.....	1

GLOSSAIRE

- **ACOPAD** : Action du Comité Communautaire pour la Programmation Alimentaire Sociale au Développement. OCB de portage d'un dispositif BFE à N'Djamena
- **ADECOM**
- **AFD** : Agence Française de Développement
- **AJLOC** : Association des Jeunes de la Région du Logone Occidental. OCB de portage d'un dispositif BFE à Moundou
- **AKL** : Association Koullinassawa le Chabab. OCB de portage d'un dispositif BFE à N'Djamena
- **ALPA** : Association de Lecture publique du Premier Arrondissement. OCB de portage d'un dispositif BFE à N'Djamena
- **APLFT** : Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad. OCB de portage d'un dispositif BIOSP + à Bongor
- **ASTBEF** : Association Tchadienne pour le Bien-Être Familial. OCB de portage d'un dispositif BFE à Moundou
- **BAA** : Projet Bab al Amal. Précédent projet FIP d'ESSOR au Tchad.
- **BFE** : Bureau Formation Emploi. Dispositif FIP porté par une OCB / OSC, implanté dans certains quartiers d'intervention des zones du projet. Il fait le lien entre la communauté et le projet.
- **BIOSP +** : Bureau d'Information et d'Orientation Sociale et Professionnelle +. Dispositif d'ESSOR développé en synergie entre les secteurs de la Protection Sociale et de la FIP
- **BOE** : Bureau d'Orientation et d'Emploi. Dispositif d'ESSOR encadré par une méthodologie de mise en œuvre, implanté généralement dans des Centres de Formation Professionnelle (CFP)
- **CCPJ**
- **CDVT** : Comité pour le Développement du Volontariat au Tchad (partenaire thématique sur le projet JED). OCB de portage d'un dispositif BFE à N'Djamena
- **CFP** : Centre de Formation Professionnelle
- **CFTP** : Centre de Formation Technique et Professionnelle de Sarh. Acteur de portage d'un dispositif BOE à Sarh
- **CIFDES** : Centre d'Insertion des Filles en Déperdition Scolaire. OCB de portage d'un site FIPA de Moundou (Canton de Tayé)
- **CLFP** : Centre Linguistique et de Formation Professionnelle. OCB de portage d'un dispositif BFE à Moundou
- **COPIL** : Comité de Pilotage
- **CV** : Curriculum Vitae
- **FIP** : Formation et Insertion Professionnelle
- **FIPA** : Formation Agro-pastorale. Consiste en un parcours de formation humaine (FH) et technique d'une durée de 7 mois (1 mois de FH intensive et 6 mois de formation technique). Un accompagnement et suivi technique est également prévu post-formation
- **FIPU** : Parcours de formation aux métiers dits « urbains » (menuiserie, soudure, plomberie, ...). Consiste en un parcours de formation humaine (FH) et technique d'une durée de 7 mois (1 mois de FH intensive et 6 mois de formation technique). Un accompagnement à l'insertion d'une durée de 6 mois est également prévu post-formation
- **L-CETIM** : Lycée Centre Technique des Industries Mécaniques de Moundou. Acteur de portage d'un dispositif BOE à Sarh
- **MUREASE** : Association Mains Unies pour Répandre l'Évangile. OCB de portage d'un site FIPA de Moundou (Canton de Koutou)
- **OCB** : Organisation Communautaire de Base. Terme pour désigner tout acteur (association ; pouvoir public ; ...) portant un BFE, un site FIPA, une outillière, ...
- **ONG** : Organisation Non-Gouvernementale (ESSOR est une ONG)
- **OS** : Objectif spécifique. Terme consacré en méthodologie de projet pour désigner un regroupement d'activités visant à atteindre un objectif bien précis (spécifique)
- **OSC** : Organisation de la Société Civile

- **PADIESE** : ONG Partenariat pour l'Appui et le Développement des Innovations en Éducation, Santé et Environnement. Acteur de portage du dispositif Outilthèque à Sarh
- **PEA** : Programme d'Entrepreneuriat Agricole. Futur projet d'ESSOR au Tchad, en consortium avec 2 autres ONG
- **Projet JED** : Projet Jeunesse vers l'Emploi Durable. Actuel projet FIP au Tchad.
- **RT** : Référent.e Technique (poste chez ESSOR)
- **TDR** : Termes de Référence
- **UCAAC** : Union des Comités d'Assainissement et d'Action Culturelle de Chagoua. OCB de portage d'un dispositif BFE à N'Djamena
- **UP** : ONG Université Populaire. Partenaire de mise en œuvre du projet JED à N'Djamena

1. PRÉSENTATION ESSOR

Fondée en 1992, ESSOR est une **association de solidarité internationale** qui élabore, réalise et soutient des projets de développement en faveur des populations les plus défavorisées au Brésil, Mozambique, Tchad, Guinée Bissau et République du Congo, en partenariat étroit avec des ONG locales. Ces projets sont financés par des institutions publiques (Union Européenne, Agence Française de Développement, Collectivités locales) et bénéficient de nombreux soutiens d'origine privée provenant de fondations, d'entreprises, de particuliers, etc.

Site internet : <http://www.essor-ong.org/>

2. HISTORIQUE ET CONTEXTE

ESSOR entre dans sa phase de maturité (30 ans) et, grâce au chemin parcouru, dispose maintenant de savoir-faire, méthodologies et compétences reconnus par de nombreux acteurs techniques et de financeurs du développement. Dans ce contexte et au travers son programme « Formation Insertion Professionnelle », ESSOR met donc en œuvre le projet « Jeunesse vers l'Emploi Durable » visant à renforcer le secteur de la formation et de l'insertion professionnelle au service des jeunes diplômés et non-diplômés vulnérables dans 5 villes au Tchad, notamment par la formation et l'insertion économique. Ce projet est la suite du Bab-Al-Amal (2018-2021) Composante 1 (BAA) qui a posé les jalons indispensables d'une dynamique entre les acteurs et avec les partenaires de la Formation, de l'insertion et de la Formation Professionnelle (FIP). Cette composante 2 permet de travailler à la pérennisation des dispositifs et l'amélioration des méthodologies. Ce faisant, l'objectif du projet est de poursuivre et approfondir les actions entreprises à 3 niveaux qui sont autant de résultats attendus.

- Le **niveau micro** aborde la mobilisation, formation et insertion des jeunes diplômés et non-diplômés vulnérables.
- Le **niveau méso** s'axe sur le renforcement des acteurs de portages des dispositifs dans les quartiers afin de les pérenniser.
- Le **niveau macro** se concentre sur le renforcement des acteurs de « l'écosystème FIP » afin de travailler la gouvernance du secteur.

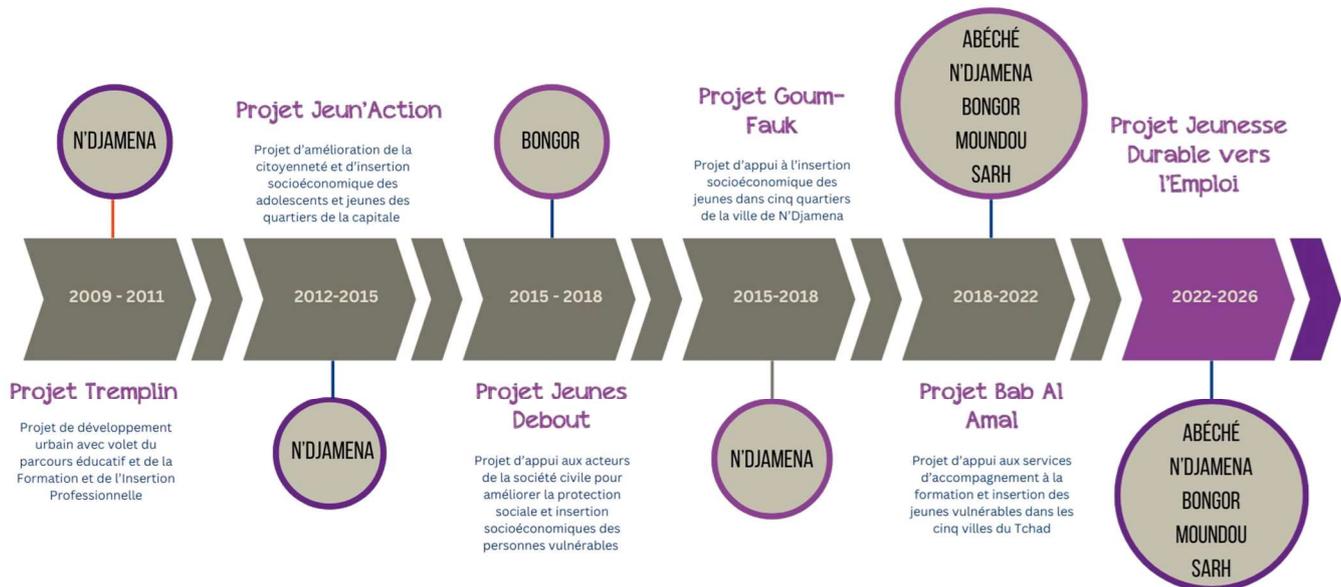
3. JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

L'évaluation finale sera réalisée au cours de la 4^{ème} année (trimestre 4 2025) **du projet « JED »** financé par l'AFD, dans les 5 villes du projet JED (N'Djamena, Abéché, Bongor, Moundou et Sarh).

L'évaluation finale sera menée par une équipe d'évaluateurs avec l'appui de la responsable programme FIP au siège, le chargé de mission du projet JED, le Référent Technique Internationale FIP, la Référente Technique Internationale Formation Humaine, le Responsable Projet et les Équipes Techniques FIP de **toutes les zones concernées**. Ce travail impliquera également les organisations partenaires, les bénéficiaires et leurs familles, les services publics au Tchad, et tous les autres acteurs du projet.

Cette évaluation intervient dans le cadre de la clôture de **la deuxième phase d'un projet pays** pour le secteur de la FIP au Tchad. ESSOR, en lien avec son partenaire financier l'AFD, met en place **une évaluation finale externe à la fin de chacune des phases** dans un but d'améliorer ses pratiques. Cette évaluation a pour but d'alimenter la mise en œuvre des activités afférentes de la suite de ce programme dans le cadre d'un projet bi-secteur : le Programme D'appui Agroalimentaire (PEA) avec le secteur agricole d'ESSOR dès avril 2026. Dans cette logique, ESSOR souhaite réaliser l'évaluation de l'impact de ces actions et la stratégie portée par le secteur de la FIP. Les enjeux spécifiques sont détaillés à la suite dans ces TDR.

Frise des projets de formation et d'insertion professionnelle au Tchad



Le travail d'évaluation devra être réalisé sur le deuxième semestre 2025 et se conclura par une restitution finale à l'équipe du siège de l'association, les équipes du secteur de la FIP au Tchad ainsi qu'à notre point focal de l'AFD.

Le(s) consultant(s) sera (seront) amené(s) à se déplacer au minima dans 3 des 5 villes d'intervention du projet JED au Tchad si les conditions sanitaires, politique et climatique le permettent.

4. PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet JED s'étend du 01/04/2022 au 31/03/2026.

Le présent projet n'est pas à proprement parlé une nouvelle phase d'un projet bien qu'il s'ancre dans la continuité du projet Bab-Al-Amal Composante 1.

Aucune évaluation n'a été prévue dans le précédent projet. Cependant, des ateliers de réflexions-bilans internes ont été menés afin de fixer le cadre des prochains chantiers à venir, d'identifier les forces du projet à consolider et apporter les innovations nécessaires qui répondent aux besoins identifiés dans leur contexte. Ces nouvelles contributions ont également été nourries par les anciennes évaluations (citées ci-dessus) des projets CP FIP 2 et CP FIP 3.

Cette nouvelle phase se justifie donc par la **prise en compte de l'approfondissement des méthodologies d'intervention**, les **innovations pertinentes** qu'il est souhaité d'apporter, ainsi que par le **besoin de renforcement des partenaires et des institutionnels (acteurs du secteur public dans le domaine de la FIP au Tchad)** afin qu'ils puissent **pérenniser l'ensemble des dispositifs déployés**. En effet, la première phase du BAA Composante 1 a consisté largement dans un passage à l'échelle de l'implémentation de la méthodologie d'ESSOR ; cette nouvelle phase est donc largement vouée à la **pérennisation des dispositifs**.

Parmi les mesures d'approfondissement de la méthodologie, figurent notamment :

- Un travail sur la **méthodologie de suivi-évaluation-redevabilité-apprentissage** afin de systématiser les processus de collecte mais également de travailler à la redevabilité envers les populations affectées.
- Un travail au cœur des **Centres de Formation Professionnelle** à travers la mise en place de Bureaux d'Orientation et d'Emploi (**BOE**) afin de renforcer leur approche en termes d'orientation professionnelle, d'insertion et de promotion de l'auto-emploi.

- La **création de nouveaux modules** dans les curricula de **formations agricoles** dédiés à la **commercialisation** et à la **structuration** des professionnels de l'agro-pastoral en groupement d'entrepreneurs.
- L'amélioration des **méthodologies d'auto-entreprenariat** par la délivrance de **kits** en termes de formation et d'accompagnement.
- L'essor d'**Outilthèques** afin de répondre aux besoins collectifs des auto-entrepreneurs à travers la location de matériel.
- Le déploiement de dispositifs mobiles : le « véhicule de l'orientation à l'emploi », soit un **1 Kiosque** mobile et informationnel à Ndjamena ainsi qu'un **BIOSP+ Mobile** pour les villes du Sud.
- L'amélioration du **suivi** et de la **formation des jeunes diplômés sans emploi**.
- Un travail sur la **gouvernance du secteur FIP** afin de renforcer les acteurs et de **pérenniser les plateformes locales et nationales**.
- La mise en place de mesures approfondies pour la **pérennisation des différents dispositifs de FIP** dans les 5 villes d'intervention.

A. Cadre logique

Objectif Global du projet JED :

Renforcer le secteur de la formation et de l'insertion professionnelle au service des jeunes diplômés et non-diplômés vulnérables dans 5 villes au Tchad.

Cet objectif général explicite l'enjeu dual du projet, d'une part renforcer la gouvernance et la pérennité des dispositifs FIP par l'accompagnement et la formation des acteurs de « l'écosystème FIP » ; et d'autre part, en travaillant au plus près des jeunes, vulnérables ou diplômés et sans emploi, afin qu'ils puissent s'insérer et contribuer à la dynamique économique.

Le **cadre logique complet du JED** se trouve en annexe 1 de ce TDR.

Objectifs spécifiques du projet JED :

Les trois objectifs spécifiques répondent aux trois niveaux d'intervention du projet, à savoir micro (OS1), méso (OS2) et macro (OS3) :

- **OS1** : « *Rendre les jeunes vulnérables non-diplômés et les jeunes diplômés acteurs de leur avenir, par la formation et l'insertion dans la vie économique, notamment via l'entreprenariat* ». C'est l'OS à destination directe des jeunes dans les quartiers d'intervention, il couvre l'ensemble du « Parcours » de la mobilisation vers l'insertion, à travers différents dispositifs, en passant par la formation humaine qui renforce leurs compétences transversales et les aide à devenir acteur de leur vie.
- **OS2** : « *Renforcer durablement les dispositifs d'orientation, appui à la formation et à l'insertion professionnelle dans 5 villes au Tchad en consolidant le portage local des dispositifs mis en place dans les quartiers* ». C'est l'OS qui traite le plus avec la pérennisation des dispositifs locaux qui sont en place depuis le BAA, à commencer par les BFE. Certains nouveaux dispositifs seront ajoutés mais le cœur de l'enjeu réside dans le portage de ces différentes structures et le développement de nouvelles activités hors projet afin que les OSC qui les tiennent, puissent maintenir la dynamique.
- **OS3** : « *Consolider la gouvernance nationale du secteur de la formation et de l'insertion professionnelle* ». C'est l'OS qui se dédit à la gouvernance des secteurs FIP dans chacune des villes et aussi au niveau national. La pérennisation des dispositifs locaux devra forcément passer par celle des instances (dite « plateformes ») de gouvernance.

B. Les groupes cibles :

Le nombre de bénéficiaires direct·e-s ciblé·e-s et indirects :

- **23 550 jeunes dont :**
 - 15 000 jeunes uniques qui seront enregistrés dans tous les dispositifs du projet JED (BFE, BOE, BIOSP+ mobiles et outilhèques) ;
 - Dont : 1 500 jeunes non-diplômés qui iront en formation technique ;
 - Dont : 1000 jeunes non-diplômés qui bénéficieront d'une formation auto-emploi ;

- Dont : 500 jeunes de la formation auto-emploi qui bénéficieront d'octroi de kits ;
- Dont : 5 000 qui seront orientés vers des services sociaux de base ;
- 1 000 jeunes qui bénéficieront des services de secrétariat public dans les BFE ;
- 4 000 jeunes qui bénéficieront d'activités de sensibilisation (ciné-débats ; causeries-débats ; ...) ;
- 750 jeunes qui bénéficieront des services des BOE
- 2 500 jeunes qui bénéficieront d'atelier de techniques et recherche d'emploi
- 150 diplômés qui bénéficieront d'un stage rémunéré d'une durée de 4 à 6 mois
- 150 diplômés qui bénéficieront d'un engagement volontariat d'une durée de 10 à 12 mois

Dans ces estimations, il est possible que, à la marge, des bénéficiaires soient comptés en double. Ce nombre est résiduel par rapport à l'ensemble des 23 550. Le risque de double-comptage est assumé car la nature des services délivrés est très différente (ex : formation humaine et impression d'un CV) et qu'un système de gestion de suivi individuel n'a pas vocation à être déployé à si grande échelle.

• **53 OSC tchadiennes dont :**

- 8 ONG nationales de mises en œuvre (5 partenaires de mises en œuvre, 3 partenaires thématiques sur les jeunes en stage et en volontariat, et sur l'entrepreneuriat) ;
- 13 OCB/OSC et 2 acteurs publics porteurs des BFE ;
- 4 structures privées (CFP et université) porteuses de BOE ;
- 6 partenaires agricoles pour les sites de formation ;
- Environ 20 structures membres des plateformes (groupe cible non contractuel).

Ici, le nombre d'OSC tchadiennes relève d'une estimation, notamment pour les « 20 structures membres des plateformes » car en réalité, beaucoup plus de structures sont engagées mais toutes ne participeront pas de la même manière.

Le nombre de bénéficiaires indirect-e-s ciblé-e-s :

• **125 660 personnes, dont :**

- 115 395 personnes issues des 23 550 foyers concernés (soit le nombre de bénéficiaires directs multiplié par le nombre moyen de personnes par ménage au Tchad soit 5,94 au total, et 4,9 en retirant le bénéficiaire direct pour ne pas double-compter)
- 265 acteurs de l'écosystème FIP (plateforme, OSC, partenaires... sur la base de 53 organisations multipliées par 5 membres dans chacune en moyenne)
- 10000 personnes sensibilisées grâce aux 10 foires à l'emploi organisées, sur la base de 100 personnes réellement sensibles aux messages promus lors de ces journées.
- 380 opérateurs de formation et entreprises, dont :
- 80 opérateurs de formations dont 25% de Centres de formation professionnelle et 75% d'artisans qui reçoivent des jeunes. Ce chiffre inclut également les maîtres artisans qui prennent en charge des jeunes
- Au moins 300 entreprises partenaires pour des stages conventionnés (50% pour des jeunes diplômés, 50% pour des jeunes issus du parcours FIP).

C. Localisation du projet

Villes	Zones et dispositifs des partenaires
N'Djamena (capitale économique, politique et démographique du Tchad)	<ul style="list-style-type: none"> • BFE de Chagoua (UCAAC) • BFE de Dembé (ACOPAD) • BFE de Farcha (ALPA) • BFE de N'djari (AKL) • BFE de Walia (CDVT) • Outilthèque de Walia (UP) • Kiosque Mobile (ESSOR et Plateforme FIP Nationale)
Abéché (troisième ville du pays à l'extrême est du pays, ville frontalière au Soudan et abritant de nombreux arabophones)	<ul style="list-style-type: none"> • BFE de Djarmaya (Maison de la Culture) • BFE de Kamina (Centre Social) • BOE (INSTA Université)

Bongor (ville à l'est, frontalière avec le Cameroun)	<ul style="list-style-type: none"> • BIOSP + de Djoh Bongor (Akwada + APLFT) • BFE de la Maison de la Culture (Maison de la Culture) • Sites de formation agricole – FIPA (Site de Goulmoun Bass : Coopérative «C.B. Val» et site ANADER)
Moundou (seconde ville du pays et carrefour économique dans la partie Sud du Tchad)	<ul style="list-style-type: none"> • BFE de Djarabé (CLFP) • BFE de Dokab (AJLOC) • BFE de Guelkoura (ASTBEF) • BOE (CFP L-CETIM) • Sites de formation agricole – FIPA (Site de Koutou : MUREASE et site de Tayé : CIFDES)
Sarh (ville au sud du pays)	<ul style="list-style-type: none"> • BFE de Bégou (PADIESE) • BFE de Kassai (ADECOS) • BFE de 15 ans (CCPJ) • BOE (CFTP) • Outilthèque de Sarh (PADIESE) • Sites de formation agricole – FIPA (Site Doyaba : Université de Sarh et Site de Balimba : Coopérative agricole du canton de Balimba (chef de canton))

* Le projet est intégralement implémenté en zone orange selon le MEAE, et 2 (Njamena et Bongor) des 5 villes sont dans des zones entourées de rouges.

D. Durée :

La durée totale de ce projet JED est de 48 mois : du 01/04/2022 au 31/03/2026.

E. Budget total du projet :

Budget global de l'action : 5 000 000€

5. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation portera sur les **5 villes du pays** et prendra en compte les critères suivants :

Critères qualité	Questions évaluatives
Impact (effet)	<ul style="list-style-type: none"> • Quels changements (économiques, sociaux, personnels) le projet a-t-il générés pour les bénéficiaires directs (les jeunes des parcours en formation urbaine et formation agricole) et leurs familles ? • Les dispositifs du projet JED ont-ils généré une dynamique locale (emploi, entrepreneuriat, mobilisation communautaire) ? • Les OCB/OSC se retrouvent-elles dans les activités des BFE, l'impact pour la structure ? est-ce que cela s'imbrique dans le mandat/la mission des OCB/OSC ? • Analyser l'impact des plateformes FIP sur les acteurs de la FIP dans les zones où elles sont présentes (jeunes, centres de formation professionnelle, entreprises).

<p>Pertinence</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet JED a-t-il répondu aux besoins exprimés par les jeunes dans leurs contextes socio-économiques respectifs ? • Les services offerts dans les dispositifs (BFE, OT, sites FIPA et kiosques mobiles) sont-ils adaptés au genre, à l'âge, au niveau d'étude, et au type de vulnérabilité des bénéficiaires ? • Les permanences des technicien.n.e.s et les services liées à l'orientation et l'insertion dans les BFE sont-elles pertinentes pour les jeunes du parcours FIP ? • Le projet est-il aligné avec les politiques nationales en matière de formation et d'emploi des jeunes ?
<p>Efficacité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les résultats attendus ont-ils été atteints ? • Quelles sont les pratiques les plus efficaces identifiées (notamment dans les dispositifs suivants : BFE, Outilthèques, et sites FIPA) ? • Les parcours FIP (cohortes de formation FIPU-Entrepreneuriat et FIPA) ont-ils été conduits dans des délais raisonnables, avec un accompagnement adapté ? <p>○ <i>Mesurer l'efficacité des plateformes dans leur capacité à décliner leurs actions aux niveaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Micro : auprès des jeunes ;</i> - <i>Macro : auprès des acteurs/écosystème de la FIP.</i>
<p>Efficience</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le rapport entre les ressources mobilisées (humaines, financières, techniques) et les résultats obtenus est-il satisfaisant ? • Quel est le coût moyen par jeune inséré, par dispositif ? (1 focus à faire sur les BFE et les sites FIPA) • Les modalités d'implémentation des dispositifs à travers les partenaires locaux permettent-elles la conduite des activités de manière efficiente ? • Dans quelle mesure le partenariat établi avec BAN a-t-il été pertinent par rapport aux objectifs du projet, et dans quelle mesure la complémentarité des actions et parcours ESSOR/BAN a contribué efficacement à l'atteinte des résultats attendus ? <p>○ <i>Analyser la gestion des ressources par les plateformes pour assurer leur efficience dans le soutien à la promotion de l'insertion durable et l'entrepreneuriat, notamment à travers le dispositif mobile de N'Djamena ?</i></p>
<p>Compétences</p>	<p><i>Analyser le renforcement des compétences techniques et entrepreneuriales des jeunes tout au long de leur parcours.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les compétences développées par les jeunes sont-elles suffisantes pour appréhender le monde du travail ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Les technicien.n.e.s disposent-ils/elles des compétences nécessaires pour favoriser l'insertion des jeunes en salariat et ou via une activité d'entrepreneuriat ? • Les compétences acquises par les partenaires du projet (ONG et OCB) sont-elles suffisantes pour permettre de poursuivre des actions de qualité auprès des jeunes et de la communauté ? • Quelles sont les compétences clés à développer ou renforcer chez les membres des plateformes pour pérenniser leur rôle dans la gouvernance du secteur FIP (ex. maîtrise des outils de gestion, compétences en plaidoyer, en communication et en animation multi-acteurs) ?
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les mécanismes institutionnels, financiers ou humains mis en place pour assurer la continuité des dispositifs après la fin du projet par les OCB et les ONG partenaires ? Sont-ils suffisants ? • Les partenaires (OCB, autorités locales, plateformes) ont-ils les capacités de maintenir et faire évoluer les dispositifs ?

F. Questions évaluatives spécifiques :

Cette évaluation a pour objet de :

- 1. Analyser les impacts des dispositifs à différents niveaux (technique, économique, social) :**
 - Impacts sur la communauté (BFE/BIOSP+)
 - Impacts sur les revenus des jeunes (sites FIPA)
 - Impacts de l'Outilthèque et de ces différents services sur les utilisateurs
- 2. Évaluer la pertinence des actions par rapport aux besoins des jeunes et au contexte local :**
 - Les services et dispositifs répondent-ils aux préoccupations et besoins des jeunes ?
 - Les formations et accompagnements proposés par les différents dispositifs sont-ils pertinents ?
- 3. Mesurer l'efficacité des dispositifs en termes d'insertion professionnelle, d'auto-emploi et de structuration des jeunes :**
 - Les dispositifs permettent-ils de renforcer les compétences techniques et entrepreneuriales des jeunes ?
 - Impact des formations sur les pratiques, les revenus, et la structuration des jeunes ?
 - Les modalités et outils de suivi-évaluation propres aux dispositifs FIP sont-ils efficaces et quelles pistes d'amélioration pourraient être proposées ?
- 4. Évaluer l'efficacité des moyens mis en œuvre par les dispositifs :**
 - Utilisation optimale des ressources financières, humaines et matérielles pour accompagner les jeunes vers l'insertion ?
 - Le fonctionnement des équipes projet est-il efficace ? Quelles pistes d'améliorations dans un contexte d'équipes avec des localisations différentes ?
- 5. Analyser la pérennité des actions et la capacité des dispositifs à continuer après la fin du projet :**
 - Quels mécanismes assurent la pérennisation des dispositifs et des compétences des OCB et ONG partenaires /+ plateformes ?

- Niveau d'appropriation des dispositifs par les organisations communautaires partenaires.

6. Le projet est-il connu / reconnu par les bénéficiaires, les non-bénéficiaires et/ou les autorités ? Quelles pistes d'amélioration concernant la communication ciblée / grand public

G. Recommandations

L'évaluation devra aboutir à une série de recommandations opérationnelles et stratégiques pour ESSOR et ses partenaires, structurées autour des enseignements tirés de la mise en œuvre du projet JED dans les cinq villes d'intervention. Ces recommandations devront inclure :

- **Leçons apprises et bonnes pratiques**

Identifier les bonnes pratiques observées dans les différents dispositifs mis en œuvre (BFE, BOE, Outilthèques, BIOSP+, Sites FIPA, Plateformes locales et nationales) :

- Quelles pratiques ont permis de favoriser l'insertion durable des jeunes, le développement d'activités génératrices de revenus ou le salariat ?
- Quelles modalités de formation professionnelle (FAP, FAL, FC) favorise davantage l'insertion des jeunes ?
- Quelles méthodologies d'accompagnement (Formation humaine, parcours vers l'insertion salariat, parcours auto-emploi) ont été les plus efficaces et pourquoi ?
- Quelles modalités de gouvernance locale (OCB, comités de gestion, plateformes) se sont révélées les plus porteuses pour assurer la continuité des services ?

- **Axes d'amélioration**

Définir les points d'amélioration prioritaires pour chaque type de dispositif ou d'acteurs (jeunes, techniciens, partenaires, collectivités) :

- Quelles étapes du parcours nécessitent un renforcement (mobilisation, formation, suivi post-insertion par exemple) ?
- Quels leviers activer dans la mise en œuvre du prochain projet (PEA notamment) pour améliorer la qualité, la coordination ou l'adéquation des services aux besoins des jeunes ?
- Comment renforcer la complémentarité entre insertion salariale, auto-emploi et entrepreneuriat collectif à travers les outilthèques (incubation) dans les futurs projets ?

- **Écueils à éviter**

Identifier les difficultés rencontrées ou limites observées dans l'implémentation du projet :

- Quels choix techniques, partenariaux ou organisationnels n'ont pas produit les effets escomptés ?
- Quels dispositifs ont eu un effet limité ou non pérenne, et pourquoi ?
- Quels facteurs ont freiné l'insertion ou l'engagement durable des jeunes dans leur parcours ?

- **Points forts à consolider**

Mettre en avant les facteurs de succès :

- Quels éléments du projet ont eu un fort effet de levier sur les jeunes (motivation, accompagnement, reconnaissance, etc.) ?
- Quelles conditions ont permis une bonne appropriation par les OCB ou les collectivités locales ?

- Quelles innovations (ex. : BIOSP+ mobile, Outilthèques, appui individualisé, kiosque mobile, axe social dans les BFE) ont généré une réelle plus-value ?
- **Pistes pour la poursuite et la montée en puissance**

Proposer des recommandations concrètes pour :

- Consolider les dispositifs dans les 5 villes actuelles ;
- Alimenter la structuration du futur projet PEA, notamment sur les articulations entre les secteurs de la Formation et de l'Insertion Professionnelle et le secteur Agricole.
- **Recommandations spécifiques attendues**

Certaines recommandations doivent impérativement être approfondies par le consultant :

- **Appropriation des méthodologies et outils par les partenaires du projet** : Évaluer comment les méthodologies et outils portés par ESSOR (formation humaine, outils d'accompagnement, coaching, modules du parcours FIP) ont été compris, adaptés et intégrés par les partenaires locaux. Faire des recommandations pour renforcer leur ancrage et leur pérennisation.
- **Différenciation de parcours** : Formuler des recommandations spécifiques concernant les différents parcours de formation, notamment la Formation urbaine et la Formation Agricole
- **Intégration de l'approche genre** : Évaluer la place du genre dans les dispositifs d'accompagnement, la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes femmes. Recommander des améliorations concrètes pour que l'égalité de genre soit renforcée dans les prochains projets et les parcours de formation.

6. MÉTHODOLOGIE / ZONES / RESSOURCES / CALENDRIER INDICATIF

H. Méthodologie

Il est attendu de l'évaluateur·rice une proposition méthodologique en plus de sa proposition financière afin d'intégrer les critères de la grille d'évaluation des offres. Cette proposition doit intégrer les modalités d'investigations, les types d'outils, et les moyens nécessaires pour répondre aux questions évaluatives. Les outils d'analyse qualitatifs seront privilégiés par rapport aux outils quantitatifs : entretien, focus group, observation participante etc. Néanmoins, l'utilisation d'outils quantitatifs peut être un atout lorsque cela est justifié (groupe témoin, questionnaire interne etc).

Les groupes cibles au cœur de l'évaluation seront (listes non-exhaustives) :

- Les équipes techniques et opérationnelles des projets sur les zones d'intervention (chez ESSOR ou partenaires) ;
- Les équipes au siège d'ESSOR ;
- Les jeunes formés à travers le projet JED ;
- Les familles des jeunes formés ;
- Les partenaires de mise en œuvre (Aturad, l'Université Populaire, Akwada, Baobab et la Celiaf) ;
- Les partenaires thématiques (BAN, Job Booster, CDVT) ;
- Les acteurs publics, partenaires et autres parties prenantes du projet (membres des plateformes) ;

I. Zones d'évaluation

Les cinq villes d'intervention du projet JED — N'Djamena, Abéché, Bongor, Moundou et Sarh — seront au cœur du processus d'évaluation. Des missions de terrain devront être réalisées dans au moins trois de ces villes, dont obligatoirement N'Djamena. Les deux autres villes pourront faire l'objet d'une évaluation à distance (via des entretiens en ligne, le recours à des consultants locaux ou l'analyse documentaire approfondie), si les conditions logistiques, sécuritaires ou budgétaires ne permettent pas un déplacement.

L'offre financière et le calendrier proposés par les consultant-es devront explicitement intégrer cette dimension, en veillant à garantir une représentativité équilibrée des réalités territoriales couvertes par le projet JED.

J. Ressources

Un canevas de rapport, des fiches pour chaque catégorie d'entretien ou de focus group seront élaborés afin de garantir une cohérence dans les démarches d'investigation, qui au-delà de fournir les données quantitatives et qualitatives, permettront de répondre précisément aux questions évaluatives.

Le ou les évaluateur-rices aura à disposition la bibliographie du projet, au siège d'ESSOR et/ou dans le pays (document projet, rapports annuels, tableau des indicateurs, rapports de missions etc...). ESSOR et ses partenaires auront la responsabilité de fournir tout le matériel disponible concernant le projet et ses activités, de mobiliser les bénéficiaires et les institutions, de rendre disponible les lieux nécessaires au bon déroulement de la mission.

K. Calendrier prévisionnel

Échéances	Étapes
10 septembre 2025	- <i>Date limite de réception des propositions techniques et financières</i>
25 septembre 2025	- <i>Sélection de l'évaluateur-riche ou de l'équipe d'évaluation</i>
Fin septembre 2025	- <i>Contractualisation et transmission de la documentation projet par ESSOR à l'évaluateur-riche</i>
1ère quinzaine d'octobre 2025	- <i>Réunions de cadrage avec les équipes locales dans les 5 villes d'intervention</i>
Novembre – décembre 2025	- <i>Missions de terrain dans les villes concernées et restitutions locales</i>
Début février 2026	- <i>Remise du rapport provisoire incluant une synthèse pour relecture par le siège</i>
Fin février – fin-mars 2026	- <i>Échanges sur le rapport provisoire avec le COPIL</i>
Fin avril 2026	- <i>Transmission du rapport final et des livrables associés</i>
Mai 2026	- <i>Restitution finale (présentation des résultats) au siège d'ESSOR</i>

L. Produits attendus

Les livrables attendus dans le cadre de cette évaluation, sont les suivants :

- 1 révision de l'offre technique / méthodologique à l'issue de la réunion de cadrage,
- 1 note de cadrage pour chaque ville, après analyse des documents et réunion de cadrage avec chacune d'entre elle, avant la mission au Tchad,
- 1 rapport provisoire préalable à une première restitution au COPIL de l'évaluation,
- 1 rapport d'évaluation final en français avec des recommandations pour le court et le moyen terme (maximum 30 page hors annexe),
- 1 synthèse du rapport final de 5 à 8 pages avec les recommandations en français,
- 1 réunion de restitution (avec supports) avec les équipes et principaux partenaires sur le terrain, en présentiel ou à distance pendant la mission,
- 1 restitution finale au siège d'ESSOR à Marcq-en-Barœul (59700), en France (avec supports) en présentiel.

* Les supports seront diffusés auprès des équipes et de l'AFD.

7. GOUVERNANCE & SUIVI DE L'ÉVALUATION

L'évaluation sera suivie par la responsable programme au siège, le chargé de mission et les responsables projets dans les zones d'intervention pour la facilitation de l'évaluation. Concernant le suivi qualitatif, les orientations et les relectures, un Comité de pilotage (COPIL) sera établi et se réunira avec l'évaluateur-riche au minimum 2 fois :

- Pour une réunion de cadrage
- Pour une réunion d'orientation du rapport provisoire

Le COPIL sera mobilisable à tout moment, selon les besoins. Il est l'interlocuteur auprès de l'évaluateur pour les questions techniques et méthodologiques.

Le COPIL sera composé de :

- *La directrice des programmes*
- *Le responsable administratif et financier*
- *La responsable programme formation insertion professionnelle*
- *Le chargé de mission formation insertion professionnelle*
- *Le responsable projet JED*
- *Le référent technique international FIP*
- *Le coordinateur pays Tchad*
- *Le Directeur de BAN*

8. PROFIL DES CANDIDAT-ES ET CANDIDATURE

Les compétences suivantes sont recherchées :

- *Connaissance et expérience professionnelle en matière d'évaluation de projets de développement,*
- *Très bonne connaissance du secteur formation/insertion, si possible au Sahel*
- *Expérience appréciée en matière d'entrepreneuriat*
- *Connaissance et expérience des organisations (OCB et ONG) ;*
- *Connaissance des techniques d'animation participative*
- *Connaissance en suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage*
- *Maîtrise du français exigée, connaissance de l'arabe tchadien appréciée*

Les candidat-es intéressé-es doivent envoyer **avant le 10 septembre 2025 à minuit** une proposition technique et financière en français de 10 pages maximum, accompagnée d'un calendrier, de leurs CV et références, à l'adresse suivante : sarah.pires@essor-ong.org ; rjped@tchad-essor-ong.org et rtifip@tchad-essor-ong.org

Les candidat-es devront indiquer la manière dont ils comptent aborder les questions citées dans ces TdR (méthodologie) ainsi que la programmation de leurs activités dans les différents pays.

La proposition financière devra détailler les différents postes prévisionnels de dépenses (tels que les transports aériens, frais de logement et nourriture, honoraires). Le projet prendra en charge les déplacements locaux. Le **montant des offres ne doit pas dépasser 25 000€**.

Toutes les offres seront prises en compte et intégrées dans une grille d'analyse (voir ci-dessous) :

1. Equipe (20%)

Consultant·e – 5 pts

(Expérience en évaluation / Expertise thématique(s) concernée(s) / Expérience dans le pays concerné / Langue(s) / Expériences spécifique et complémentaire)

Consultant·e associé·e 5 pts

(Expérience en évaluation / Expertise thématique(s) concernée(s) / Expérience internationale)

2. Offre technique (60%)

Appropriation du contexte général – 5 pts

(Compréhension et analyse du contexte du projet / Compréhension et analyse des objectifs, et enjeux de l'évaluation)

Questionnement évaluatif – 5 pts

(Compréhension et interprétation des questions évaluatives / Apport de l'offre (classement de questions prioritaires, reformulation de questions...)

Processus – 5pts

(Étapes claires et structurées / Prise en compte des étapes d'appropriation, d'analyse et de rédaction / Description de la manière dont les recommandations et conclusions seront déduites de l'analyse)

Outils – 5 pts

(Pertinence des outils proposés (importance donnée aux formations d'enquêteurs, équilibre quantitatif/qualitatif) / Prise en compte des limites de la méthode / Prise en compte de la vulnérabilité)

Relation commanditaire/COPIL – 5 pts

(Respect des étapes souhaitées dans les TDR / Nbre de réunions/restitutions / Approche participative (notamment pour la formulation des recommandations)

Livrables – 5 pts

(Respect des TDR / Apport de l'offre)

3. Moyens et calendrier (20%)

Budget – 5 pts

(Respect des TDR / Cohérence avec la méthodologie proposée / Niveau de précision suffisant)

Calendrier – 5 pts

(Respect des TDR / Disponibilité des consultants / Faisabilité par rapport à la méthodologie proposée / Niveau de précision suffisant)

La notation des propositions sera faite de la manière suivante :

- Offre technique 60% / Offre financière 20% / Equipe 20%
- Minimum de 40% pour que l'offre technique/méthode soit retenue
- Evaluation de l'offre financière : Montant maximum de l'offre 25000 euros. **Toute offre d'un montant supérieur sera éliminée.**
- Les notations financières seront établies selon la formule suivante :
(1-offre évaluée-offre la moins élevée /offre la moins élevée) * 40
- La note globale sera établie en additionnant la note technique rapportée à 60, la note financière sur 40 et la note concernant le profil de l'équipe

9. ANNEXE

M. Cadre logique du projet JED :

Objectif Global du projet JED :

Renforcer le secteur de la formation et de l'insertion professionnelle au service des jeunes diplômés et non-diplômés vulnérables dans 5 villes au Tchad.

Cet objectif général explicite l'enjeu dual du projet, d'une part renforcer la gouvernance et la pérennité des dispositifs FIP par l'accompagnement et la formation des acteurs de « l'écosystème FIP » ; et d'autre part, en travaillant au plus près des jeunes, vulnérables ou diplômés et sans emploi, afin qu'ils puissent s'insérer et contribuer à la dynamique économique.

OS1 : Rendre les jeunes vulnérables non-diplômés et les jeunes diplômés acteurs de leur avenir, par la formation et l'insertion dans la vie économique, notamment via l'entrepreneuriat.	
Indicateurs OS 1 :	Au moins 50% des jeunes formés sont insérés socioéconomiquement, 1 an après leur sélection.
	80% des jeunes vulnérables ont amélioré leurs compétences humaines (donc leur employabilité) »
	Au moins 50% des jeunes volontaires et stagiaires diplômés sont insérés professionnellement, 1 an après leur stage / volontariat
OS1 - R1 : Des dispositifs d'orientation, d'appui à la formation et à l'insertion socioprofessionnelle répondent de manière continue aux besoins de formations en adéquation avec le marché du travail et aux aspirations des jeunes dans les 5 villes du projet.	
*A1.1 : Réalisation de 2 diagnostics nationaux inter-villes (initial et intermédiaire) des filières porteuses et innovantes	10 diagnostics locaux sur les filières porteuses et innovantes sont menés (5 à l'année 1, 5 à l'année 3)
*A1.2 : Maintien et dynamisation de 15 BFE (Bureau de Formation et d'Emploi) dans les quartiers défavorisés	15 BFE sont fonctionnels sur toute la durée du projet

*A1.3 : Mise en place de 4 BOE (Bureau d’Orientation vers l’Emploi) dont 1 dans une université et 4 dans des CFP	4 BOE sont fonctionnels (2 à l’année 1, et 2 à l’année 3)
*A1.4 : Mise en place de 2 nouveaux sites de formation agro-pastorale et réhabilitation de 4 autres sites	6 sites agricoles de formation sont fonctionnels (sur toute la durée du projet)
*A1.5 : Mise en place de 2 BIOSP+ mobiles à Ndjamena et Moundou	2 « BIOSP+ mobiles » sont fonctionnels sur toute la durée du projet
*A1.6 : Dynamisation de 2 Outilthèques à Ndjamena et Sarh	2 Outilthèques sont fonctionnels sur toute la durée du projet
*A1.7 : FIPU + FIPA - Mobilisation et sélection de 3 cohortes de jeunes dont 40% de femmes et 20% de « très vulnérables »	1500 jeunes vulnérables reçoivent une formation humaine et technique (dont 20% de « très vulnérables » et 40% de femmes)
*A1.8 : FIPU + FIPA - Formation humaine auprès des jeunes sélectionnés afin de renforcer leur employabilité	
*A1.9 : FIPU + FIPA - Formation technique des jeunes	
*A1.10 : Accompagnement à l’insertion des jeunes	Au moins 80% des jeunes une activité économique génératrice de revenu, 1 an après le début de leur formation.
*A1.11 : Formation des jeunes à l’auto-emploi	1000 jeunes reçoivent une formation en auto-emploi (dont 40% de femmes)
*A1.13 : Octroi des kits auto-emploi aux jeunes (individuel ou collectif via les outilthèques)	500 jeunes bénéficient de kits individuels ou collectifs (dont 40% de femmes)
*A1.14 : Accompagnement des jeunes à l’auto-emploi (individuel ou collectif via les outilthèques)	

*A1.15 : Accompagnement des jeunes à la structuration en groupement d'entrepreneurs et à la commercialisation	Au moins 3 groupements collectifs d'entrepreneurs sont appuyés à la structuration et la commercialisation
*A1.12 : Mise en place d'un circuit harmonisé (dont un guichet unique) pour les jeunes avec BAN et ses services	1 partenariat opérationnel incluant 1 guichet unique et les services connexes d'appui à l'entrepreneuriat est déployé dans chaque ville où Bet-Al-Nadjah a déployé ses services
*A1.16 : Réalisation d'ateliers de TRE (Techniques de Recherche d'Emploi) dans les BFE et dans les BOE	2500 jeunes participent aux ateliers TRE (dont 40% de femmes)
*A1.17 : Réalisation d'orientation professionnelle dans les BOE pour les jeunes « hors parcours »	750 jeunes uniques non bénéficiaires des formations proposées par les BFE bénéficient des services des BOE dans les CFP
*A1.18 : Identification, sélection et accompagnement de jeunes diplômés (dont 40% de femmes) pour un stage rémunéré et suivi post-stage.	150 jeunes bénéficient d'un stage rémunéré avec un accompagnement individuel (dont 40% de femmes)
*A1.19 : Identification, sélection et accompagnement de jeunes (dont 40% de femmes) en volontariat d'1 an.	150 jeunes sont mobilisés aux missions de volontariat (dont 40% de femmes)
OS2 : Renforcer durablement les dispositifs d'orientation, d'appui à la formation et à l'insertion professionnelle dans 5 villes au Tchad en consolidant le portage local des dispositifs mise en place dans les quartiers.	
Indicateurs OS 2 :	Au moins 15000 jeunes uniques enregistrés dans tous les dispositifs confondus (BFE, BOE, BIOSP+ mobiles et outillthèques) à la fin du projet
	8 OSC et 2 acteurs publics et 2 CFP renforcent ou améliorent leurs capacités concernant la mise en place d'activités de FIP
OS2 - RA2 : Les OSC assurent efficacement et durablement la gestion des dispositifs d'orientation, d'appui à la formation et d'insertion professionnelle dans les quartiers	
*A2.1 : Réalisation d'ateliers partenariaux dans les 5 villes dont les partenaires porteurs des dispositifs	Au moins 20 ateliers partenariaux initiaux avec les acteurs de portage des dispositifs sont organisés l'année 1 du projet

	Au moins 6 ateliers nationaux sont organisés avec différents acteurs sur le thème de la pérennisation (tout au long du projet)
	Au moins 20 ateliers locaux dans chaque (5) villes sont organisés avec différents acteurs sur le thème du portage des dispositifs et la pérennisation (environ 5 par an)
*A2.2 : Réalisation de renforcement de compétences des partenaires sur les méthodologies ESSOR	Au moins 10 ateliers nationaux et locaux de transfert de compétences aux partenaires de nos méthodologies sont organisés (tout au long du projet)
*A1.15 : Accompagnement des jeunes à la structuration en groupement d'entrepreneurs et à la commercialisation	1 formation externe à la structuration des groupements d'entrepreneurs et la commercialisation est dispensé aux partenaires de mise en œuvre
*A2.3 : Création de passerelles entre les dispositifs du projet et les acteurs publics et privés du secteur	Au moins 2 acteurs publics locaux par villes réalisent des permanences régulières (au moins 4 fois par ans, pour chaque ville) directement au sein des dispositifs (à partir de l'année 3 du projet)
*A2.4 : Mise en place de systèmes d'information et d'orientation sociale des jeunes au sein des dispositifs	Au moins 5000 jeunes sont orientés vers les services sociaux de base (éducatifs, administratifs et sanitaires)
*A2.10 : Organisation de permanences avec les services publics pour faciliter les démarches des jeunes	Au moins 50% des jeunes orientés trouvent réponse à leurs préoccupations (tout au long du projet)
*A2.5 : Virtualisation des services des BFE (diffusion offres et opportunités de formation, communication...)	Dans chaque (5) ville, au moins 2 réseaux sociaux sont régulièrement (2 fois par mois) alimentés pour informer sur les activités économiques ou des dispositifs (tout au long du projet)
*A2.6 : Soutien aux diplômés sans emploi par un secrétariat public et abonnements presse pour diffusion offres d'emploi	Dans chaque ville au moins 50% des BFE proposent des services de secrétariat (tout au long du projet)
	Au moins 1000 jeunes bénéficient des services de secrétariat (tout au long du projet)

*A2.7 : Réalisation de sessions « Ciné-débat » dans les quartiers sur les thématiques de l'employabilité	Au moins 4000 personnes participent aux sessions de ciné-débat
*A2.8 : Mise en place d'un système de cartographisation dynamique des quartiers sur la dynamique économique de ces derniers	1 service de cartographie est disponible dans chaque (15) BFE pour pouvoir analyser la dynamique économique locale
*A2.9 : Mise en place d'un service de « vélo-prêt » pour les déplacements des jeunes vers leur lieu de formation	Au moins 300 jeunes bénéficient du service « vélo-prêt » (tout au long du projet)
OS3 : Consolider la gouvernance nationale et locale du secteur de la formation et de l'insertion professionnelle	
Indicateurs OS 3 :	Chaque (5) plateforme inclut au moins 3 autorités publiques (nationales et/ou locales)
	Chaque (5) plateforme est dotée d'une convention, d'un plan stratégique et d'un plan d'action
	Chaque (5) plateforme a un ancrage institutionnel dans une structure étatiques décentralisée ou déconcentrée
OS3 - RA3 : La plateforme nationale FIP est consolidée avec un ancrage institutionnel fort et contribue à l'institutionnalisation des espaces de concertation-actions locaux, pour mieux répondre aux besoins des jeunes	
*A3.1 : Diffusion de newsletters trimestrielles (16) pour renforcer la visibilité	* 16 newsletters sont publiées et diffusées (tout au long du projet)
*A3.2 : Déploiement du KIOSP+ mobile par la plateforme à Ndjama	* 1 BIOSP+ mobile est coordonné dans les quartiers de Ndjama (tout au long du projet)
*A3.3 : Organisation des « Foire de l'Emploi » dans chaque ville	* Au moins 10 foires à l'emploi sont réalisées, soit 2 par ville (année 2 et 4 du projet)
*A3.4 : Formation des membres des différentes plateformes à la gestion de partenariat / plaidoyer / réseau	* 1 formation externe à la gestion de partenariat / plaidoyer / réseau est dispensée aux membres des plateformes

<p>*A3.5 : Organisation de forum « inter-plateformes » pour partager les bonnes pratiques entre les 5 plateformes du projet</p>	<p>* Au moins 2 forums « inter-plateformes » sont organisés sur le thème de la gouvernance et du plaidoyer (année 1 et 3)</p>
<p>*A3.6 : Organisation d'un voyage d'échange au Maroc sur le thème de la gouvernance et du plaidoyer</p>	<p>* 1 voyage d'échange est organisé avec les membres des plateformes</p>
<p>*A3.7 : Réalisation d'ateliers nationaux et locaux entre BFE (donc les OSC porteuses) et les Plateformes</p>	<p>* Au moins 40 ateliers locaux « plateformes – OSC », soit 1 ateliers par ville par semestre, sont organisées sur le thème du portage institutionnel et des bonnes pratiques (tout au long du projet)</p>
	<p>* Au moins 1 atelier national « plateformes – OSC » est organisé sur le thème du portage institutionnel et de la mise en réseau (année 4)</p>